



## Conseil économique et social

Distr. générale  
14 décembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

#### Trente-septième session

7-10 mars 2006

Point 4 j) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Points pour information :

**renforcement des capacités statistiques**

### **Rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle sur le renforcement des capacités statistiques**

#### **Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique un rapport élaboré par le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21). Ce rapport met en relief les actions entreprises par le Partenariat pour tirer un meilleur parti de statistiques plus exactes en tant qu'élément central d'un environnement favorisant le progrès, grâce notamment à l'aide apportée, en particulier aux pays à faible revenu, pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des stratégies nationales de développement de la statistique par le plaidoyer et l'encouragement des donateurs à collaborer à l'exécution de programmes d'appui à la statistique. La Commission est priée de prendre note du présent rapport, qui lui est présenté pour information.

---

\* E/CN.3/2006/1.



## **Rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle sur le renforcement des capacités statistiques**

### **I. Résumé**

1. L'accent étant de plus en plus mis sur la gestion du développement axée sur les résultats, les acteurs nationaux et la communauté internationale du développement sont de plus en plus conscients de l'importance des statistiques dans la conception des actions de développement. Lors de la deuxième Table ronde internationale sur la gestion du développement axée sur les résultats, les pays ont été invités à concevoir des stratégies nationales de développement de la statistique afin de créer un cadre pour le renforcement de la capacité statistique touchant à l'ensemble du système statistique et, ainsi, de répondre aux besoins et priorités évolutifs des utilisateurs nationaux et internationaux de statistiques de façon mieux coordonnée, plus synergique et plus efficace. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21) aide les pays à élaborer leurs stratégies nationales de développement de la statistique en rédigeant des documents, en menant des actions de sensibilisation et en favorisant la collaboration des donateurs, en organisant des ateliers régionaux pour débattre des problèmes et échanger des données d'expérience et en facilitant aux pays la recherche des financements et de l'assistance technique nécessaires pour la conception et la réalisation de leurs stratégies.

### **II. Stratégies nationales de développement de la statistique**

2. L'accent étant de plus en plus mis sur la gestion du développement axée sur les résultats, les acteurs nationaux et la communauté internationale du développement sont de plus en plus conscients que la fiabilité des statistiques est un élément favorisant le développement. Il est donc essentiel de renforcer la capacité statistique afin de mieux appuyer la conception, le suivi et l'évaluation des plans nationaux de développement, notamment les stratégies de réduction de la pauvreté, les stratégies sectorielles et les objectifs du Millénaire pour le développement.

3. Constatant à quel point la communauté du développement était tributaire de statistiques fiables et récentes pour garantir une gestion axée sur les résultats, la deuxième Table ronde a adopté le Plan d'action de Marrakech pour la statistique, composé de six parties, qui a encouragé tous les pays en développement à élaborer et exécuter des stratégies nationales de développement de la statistique leur donnant une meilleure base factuelle permettant d'inscrire le développement de statistiques centrées sur la pauvreté dans un cadre stratégique.

4. Une stratégie nationale dote un pays des moyens de renforcer la capacité statistique dans l'ensemble du système statistique national et d'une idée précise de ce qu'il peut réaliser en cinq à 10 ans, ainsi que de repères. Cette stratégie constitue un cadre et un plan d'action solides pour amener les capacités statistiques à un niveau répondant aux besoins actuels et futurs de données. L'un des grands objectifs est notamment d'aligner le développement de la statistique sur les programmes et stratégies nationaux de développement centrés plus généralement sur la pauvreté<sup>1</sup>.

### **III. Rôle du Partenariat dans le processus relatif aux stratégies nationales de développement de la statistique**

5. Conformément au Plan d'action de Marrakech, le Partenariat a surtout aidé les pays à faible revenu à concevoir une stratégie avant la fin de 2006 et à commencer à l'exécuter l'année suivante afin de disposer d'ici à 2010 de données qu'ils auraient produites eux-mêmes pour le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement.

6. Le Partenariat aide les pays à concevoir, exécuter et suivre leurs stratégies nationales au moyen essentiellement des activités ci-après :

- Élaboration d'une méthodologie concernant les stratégies : le Partenariat offre des conseils et de la documentation concernant la méthodologie à des utilisateurs variés et à des fins diverses;
- Actions de sensibilisation et élaboration d'outils de sensibilisation à la statistique conçus pour aider les pays et les organismes donateurs à plaider pour un accroissement de l'appui aux activités statistiques et à adopter une démarche stratégique pour le développement de la statistique;
- Promotion de la collaboration des donateurs : le Partenariat encourage et facilite l'échange d'informations et l'harmonisation de l'aide entre les donateurs, notamment au moyen de son mécanisme simplifié d'établissement de rapports (voir par. 10);
- Programmes régionaux de partenariat composés des principaux éléments ci-après : a) établissement d'évaluations de base; b) organisation d'ateliers régionaux; c) actions de sensibilisation destinées à gagner un appui politique pour la conception et l'exécution de stratégies nationales de développement de la statistique; d) renforcement des actions des partenaires au niveau national; e) mobilisation de l'appui technique et financier pour la conception et l'exécution des stratégies nationales; f) établissement de rapports sur les progrès accomplis.

### **IV. Progrès accomplis dans l'appui aux actions des pays concernant la conception, l'exécution et le suivi des stratégies nationales et orientations futures**

7. En collaboration avec ses partenaires, le Partenariat a fait de grands progrès en ce qui concerne l'aide aux pays en matière de conception, d'exécution et de suivi des stratégies nationales de développement de la statistique, comme en témoignent les exemples ci-dessous concernant les progrès accomplis et les orientations futures relatives à certaines activités particulières.

8. *Élaboration de méthodologies concernant les stratégies nationales de développement de la statistique.* Un document de sensibilisation et un guide sur la conception des stratégies nationales ont été élaborés à la fin de 2004 et transmis en tant que documents de travail de la trente-sixième session de la Commission. Un guide sur la rédaction du plan d'action des stratégies nationales a également été élaboré et traduit en plusieurs langues. Une base de connaissances sur les principaux

documents élaborés par les partenaires de PARIS21 concernant les modalités de conduite des stratégies nationales (par exemple, sur les analyses des acteurs concernés, l'évaluation des besoins des utilisateurs, les stratégies concernant les ressources humaines ou l'évaluation de la qualité des données) ont également été élaborés et affichés sur le site Web du Partenariat<sup>2</sup>. Pour la plupart, les documents destinés à la base de connaissances existent déjà, mais de nouvelles directives ont été demandées pour combler les lacunes existantes. C'est ainsi que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) élaborera un guide sur les modalités de conception d'une stratégie de développement du système national de statistiques agricoles et de son intégration dans la stratégie nationale d'ensemble sur le développement des statistiques. Des guides du même type concernant les statistiques d'autres secteurs seront élaborés. En 2006, on passera de l'appui à la conception à l'appui à la stratégie d'exécution, notamment grâce à l'élaboration d'un guide sur l'exécution des stratégies nationales et l'enrichissement de la base de connaissances au moyen d'étude de cas sur la conduite du changement. Les autres documents qui seront élaborés porteront sur des thèmes tels que l'étude des liens entre les stratégies nationales de développement de la statistique et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et entre les stratégies et les objectifs du Millénaire pour le développement.

9. *Actions de plaidoyer et élaboration d'outils de sensibilisation à l'importance de la statistique.* En 2005, le Partenariat a produit un film en français sur la sensibilisation à l'importance de la statistique intitulé « La statistique au service du développement », qui plaide pour le renforcement de l'appui au développement de la statistique. En collaboration avec la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA), un film du même genre sur les statistiques agricoles est en cours de production. Le Partenariat a également élaboré un document intitulé « Measuring Up to the Measurement Problem: The Role of Statistics in Evidence-Based Policy-Making » (Saman, 2005) (disponible en anglais à l'adresse ci-après : <[http://sitesources.worldbank.org/DATASTATISTICS/Ressources/Measuring\\_Up\\_to\\_the\\_Measurement\\_Problem.pdf](http://sitesources.worldbank.org/DATASTATISTICS/Ressources/Measuring_Up_to_the_Measurement_Problem.pdf)>. Ce document montre comment la disponibilité et l'utilisation des statistiques ont permis d'obtenir des résultats positifs en matière de développement et comment l'absence ou l'insuffisance de statistiques peuvent conduire à faire de mauvais choix. Plusieurs brochures, dépliants et exposés axés sur ce document ont été produits. Le Partenariat a diffusé ces documents et s'est employé à plaider pour une meilleure utilisation de statistiques plus fiables en toutes circonstances.

10. *Promotion de la collaboration des donateurs.* Le premier Forum sur le développement de la statistique en Afrique, qui s'est tenu les 12 et 13 mai 2004 à Addis-Abeba, avait souligné combien il fallait développer l'échange d'informations entre les partenaires techniques et financiers qui appuient le développement de la statistique dans les pays africains. En plus de contribuer au renforcement de la collaboration et de l'harmonisation entre ces partenaires, ce type d'échanges tendrait à appuyer l'élaboration de stratégies nationales de développement de la statistique. Répondant au besoin ainsi défini, le Partenariat a élaboré un mécanisme simplifié d'établissement de rapports, qui couvre les informations produites par les donateurs en ce qui concerne les activités statistiques dans un pays ou une région donnés, le type d'assistance fournie, la durée des activités, le type et le montant des financements, des informations concernant tout document lié à ces activités et les interlocuteurs institutionnels à contacter. Le mécanisme simplifié d'établissement de

rapports a été lancé à l'intention de tous les donateurs qui appuient le développement de la statistique en Afrique. Un compte rendu des conclusions de cet exercice sera présenté à la deuxième réunion du Forum, qui aura lieu en février 2006 à Addis-Abeba. S'il donne de bons résultats, ce mécanisme pourrait être établi dans d'autres régions et appliqué annuellement.

11. *Programmes régionaux.* Dans le cadre de ses programmes régionaux, le Partenariat a fait des évaluations de base sur la situation de la planification statistique stratégique dans tous les pays de l'Afrique subsaharienne. Des exercices de ce type sont menés dans les autres régions du monde en développement. En ce qui concerne la mobilisation des ressources financières, le Partenariat et la Banque mondiale collaborent étroitement pour orienter les pays vers des mécanismes de financement tels que le Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques et la Banque africaine de développement, pour la conception des stratégies nationales, et le mécanisme de prêt du Programme de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités nationales pour la production, l'analyse et la diffusion des données statistiques (STATCAP), pour leur exécution. Il semble également que les mécanismes bilatéraux de financement se multiplient, même s'ils en faut encore plus pour aider les pays à exécuter leurs stratégies. Les ressources techniques d'appui aux pays pour la conception des stratégies nationales font aussi défaut. En collaboration avec plusieurs partenaires, notamment la BAD et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Partenariat a organisé plusieurs sessions d'information à l'intention de consultants potentiels. Ces séances visaient à présenter les stratégies et ainsi, permettre aux consultants de proposer leurs services aux pays qui élaborent ces stratégies en connaissance de cause. Depuis 2004, année où il a commencé à mettre l'accent sur les stratégies nationales de développement de la statistique, le Partenariat a organisé, conjointement avec ses partenaires, une dizaine d'ateliers régionaux sur la conception des stratégies dans les pays arabes, en Amérique centrale et en Afrique. Des ateliers de ce type vont se tenir dans les sous-régions de l'Asie, à commencer par l'Asie du Sud en décembre 2005. Ces ateliers visent à aider les équipes chargées de la conception des stratégies à régler les problèmes les plus pressants. La BAD, le FMI, le Partenariat, la CEA et la Banque mondiale ont conjointement lancé en 2005 un cadre stratégique régional de référence pour le renforcement de la capacité statistique en Afrique. Cette initiative vise globalement à élaborer une stratégie régionale définissant les actions de renforcement des capacités statistiques en Afrique. Ce cadre stratégique concernera notamment l'orientation stratégique et les instruments appropriés d'exécution et visera à améliorer la planification, le financement, la gestion et la coordination des activités de développement de la statistique. Il est à espérer qu'une fois adopté par tous les acteurs concernés, ce cadre contribuera à créer les synergies indispensables, à réduire les doubles emplois et à favoriser la mise en place d'une capacité statistique viable en Afrique.

#### Notes

- <sup>1</sup> Le rapport du Partenariat (E/CN.3/2005/18), présenté à la Commission de statistique, aborde plus en détail les stratégies nationales de développement de la statistique.
- <sup>2</sup> Disponible en anglais à l'adresse : <<http://www.paris21.org/pages/designing-nsds/NSDS-documents-knowledge-base/index.asp?tab=KnowledgeBase>>.